

CONSEILLERS	
EN EXERCICE :	15
PRESENTS :	10
VOTANTS :	3
POUVOIRS :	13

**COMPTE RENDU
CONSEIL MUNICIPAL
DU 15 OCTOBRE 2019**

Date de convocation : 09/10/2019
Date d'affichage : 09/10/2019

*L'an deux mille dix-neuf, le quinze octobre à vingt heures,
Le Conseil Municipal de la Commune de ZETTING s'est réuni
dans le lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de
Monsieur FOUILHAC-GARY Bernard, Maire*

*Présents : FOUILHAC GARY Bernard, LE BORGNE Gilles, JEDAR Bernard, LETT Martine, STENGER Blandine,
SCHLEGEL Régis, LOTZ Aline, STERN Didier, PEIFER Michelle, TOUSCH BENMEDJEBER Nathalie,*

*Absents représentés/excusés :
SCHEIBER Yves, procuration à Nathalie TOUSCH BENMEDJEBER
BECKMANN Pierre procuration à Bernard JEDAR
ERTZSCHEID Alphonse procuration à Blandine STENGER
KREMER Michael, excusé
NACHI Lahcène, excusé*

Absents non excusés :

ORDRE DU JOUR

1. Désignation d'un secrétaire de séance
2. Approbation du compte rendu de la séance du 5 juillet 2019
3. Emprunt
4. Décision modificative budget principal
5. Achat parcelle conseil fabrique zetting – entrée village
6. Accord pour la vente d'une parcelle du conseil de fabrique à un particulier
7. Projet Urbain Partenarial (PUP)
8. Participation au groupement de commande gaz
9. Indemnité receveur municipal
10. Rapprochement des centres de sapeurs-pompiers volontaires
11. Demandes de subvention
12. Taxe d'aménagement
13. Décisions prise par délégation
14. Divers et communication

M. le Maire ouvre la séance à 20 h et souhaite la bienvenue aux personnes présentes. Il propose de démarrer la séance par une minute de silence pour Malo BARTHEL, enfant de la commune, décédé tragiquement ce jour.

Il excuse les personnes ci-dessous qui ont donné les procurations suivantes :

- SCHEIBER Yves, procuration à Nathalie TOUSCH BENMEDJEBER
- BECKMANN Pierre procuration à Bernard JEDAR
- ERTZSCHEID Alphonse procuration à Blandine STENGER
- KREMER Michael, excusé

Le quorum, avec 11 présents, étant atteint, le conseil municipal peut valablement délibérer.

1. Désignation d'un secrétaire de séance

Vu l'article L2121-15 du CGCT

Le conseil municipal, à l'unanimité, désigne Bernard JEDAR, secrétaire de séance.

2. Approbation des procès-verbaux

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité le procès-verbal de la réunion du 5 juillet 2019

3. DCM2019040 : Réalisation d'un emprunt

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **à l'unanimité**, autorise le maire à souscrire un emprunt de 100 000 € auprès de la BANQUE POPULAIRE ALSACE LORRAINE CHAMPAGNE aux conditions suivantes :

- montant du capital : 100 000 €
- durée du remboursement : 15 ans
- taux d'intérêt fixe : 1.150 %
- frais de dossier : 200 € payable à la signature du contrat
- périodicité : trimestrielle, à échéance constante

4. Décisions modificatives au budget principal 2019

a) DCM2019041 : décision modificative suite à souscription d'emprunt

- ✚ Le conseil municipal Après délibération, **à l'unanimité** Décide de procéder au virement de crédit suivant sur le budget principal de l'exercice 2019 :

<i>DM n° 1</i>					
SENS	CHAP.	COMPTE	Op.	NATURE	MONTANT
R-I	16	1641	OFNI	Emprunts	30 000,00 +
D-I	21	2151	184	Travaux de voirie	30 00.00 € +
TOTAL					0 €

b) DCM2019042 : décision modificative pour crédits insuffisants

Le Conseil Municipal, Après délibération, **à l'unanimité** Décide de procéder au virement de crédit suivant sur le budget principal de l'exercice 2019 :

<i>DM n° 2</i>					
SENS	CHAP.	COMPTE	Op.	NATURE	MONTANT
D-F	014	739211	/	Attribution de compensation	11 648.00 € +
D-F	014	739212	/	Fonds de péréquation des ressources communales et intercommunales	339.00 € +
R-F	73	73212	/	Dotations de solidarité communautaire	11 987.00 € +

5. DCM2019043 - Achat parcelle conseil fabrique zetting – entrée village

Le conseil municipal, après délibération, à l'**unanimité**, se porte acquéreur de la parcelle N° 124, section 2, d'une surface de 0.96 ares pour un montant total de 28.80 €, soit 30 € l'are.

6. DCM2019044 - Accord pour la vente d'une parcelle du conseil de fabrique à un particulier

Le conseil municipal après délibération, à l'unanimité autorise la cession de la parcelle cadastrée section 2 n° 605, d'une surface de 3.97 ares à M. Laurent BARTHEL, demeurant 18 rue de l'église à Zetting et autorise la cession de la parcelle cadastrée section 2 n° 607, d'une surface de 1.12 ares à M. MEYER Jean-Marie, demeurant 2 rue du chemin de fer à Zetting.

7. Projet Urbain Partenarial (PUP)

Ce point est ajourné.

8. DCM2019045 - Participation au groupement de commande gaz

Le Conseil municipal, après délibération, à l'**unanimité**, décide de constituer un groupement de commandes entre la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences et ses communes membres intéressées en vue de la passation d'un accord cadre relatif à la fourniture de gaz, et désigne la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences comme coordonnateur du groupement,

9. DCM2019046 - Indemnité receveur municipal

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, **par 9 voix pour, 4 abstentions**, demande le concours du Receveur municipal pour assurer des prestations de conseil et d'assistance en matière budgétaire, économique, financière et comptable définies à l'article 1 de l'arrêté du 16 décembre 1983 et accorde l'indemnité de conseil au taux plein.

10. DCM2019047 - Rapprochement des centres de sapeurs-pompiers volontaires – désaffectation du site de Zetting

Le conseil municipal, après délibération, **par 11 voix pour, 2 abstentions**

- ✚ Prends acte de la fusion du corps de sapeurs-pompiers de Zetting avec les corps de Sarreinsming et Rémelfing. Le maintien du corps sur la commune n'est plus possible en raison, d'une part, des difficultés de disponibilités des sapeurs-pompiers en poste et d'autre part, au manque de nouveau recrutement. Le rapprochement des centres aura lieu dans les locaux du centre de Sarreinsming. Les personnels y seront donc rattachés afin de leur permettre la poursuite de leur engagement.
- ✚ Prends acte de la désaffectation du site de Zetting en raison du départ du corps local de Zetting. La mise à disposition des locaux communaux au corps local n'étant plus nécessaire, les biens immobiliers sont en conséquence restitués à la commune.
- ✚ Autorise le maire à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette délibération

11. DCM2019048 - Demandes de subvention

Le conseil municipal, Après en avoir délibéré, **à l'unanimité**, verse une subvention de 350 € au club avicole pour financer l'acquisition des catalogues nécessaires à l'exposition avicole 2019

12. Taxe d'aménagement

Ce point est ajourné.

13. Décisions prise par délégation

M. Le Maire informe l'assemblée des décisions prises par délégation établies conformément à la délibération du conseil municipal du 11 avril 2014 prise en application des articles L.2122-22 et L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales.

➤ Déclaration d'intention d'aliéné

N° DECISION	OBJET	Surface M2	LOCALISATION	Nomenclature ACTES
2019DEC009	Renonciation au droit de préemption sur un bien cadastré Section 1 parcelle 312	988	Im Bruhl	2.3
2019DEC014	Renonciation au droit de préemption sur un bien cadastré Section 1 parcelle 527/30 – 529/28-29	1276	10 rue de la forêt	2.3
2019DEC016	Renonciation au droit de préemption sur un bien cadastré Section 1 parcelle 459	842	20 rue de la forêt	2.3

➤ Passation de marchés publics et accords-cadres dans la limite de 90 000 € HT

N° DECISION	OBJET	FOURNISSEUR	MONTANT TTC	Nomenclature ACTES
2019DEC010	Marché public - avenant révision PLU	OTE INGENIERIE ILLKIRCh	2 340 €	1.1
2019DEC011	Marché public – travaux aménagement espace détente Dieding	Ets TP WITMEYER SILTZHEIM	8 340 €	1.1
2019DEC012	Marché public – travaux intérieurs salle socioculturelle	Ets PLATRE ELEC NEUFGRANGE	VMC 8 149.26 € Platerie 29 8145.80 € Electricité 3 162.00 €	1.1
2019DEC013	Marché public – travaux intérieurs salle socioculturelle	Ets ELTECH Sarreguemines	Leds 5 485.81 €	1.1

➤ Indemnités de sinistre

N° DECISION	OBJET	ASSUREUR	MONTANT	Nomenclature ACTES
2019DEC015	Indemnité de sinistres dégâts des eaux mairie	SMACL	1 055.62 €	7.10

10. Divers et communication

a) dates à retenir

- 8/11 : remise des prix maisons fleuries
- 11/11 : commémoration du 11 novembre à Zetting et Dieding
- 12/01 : Vœux du maire
- 19/01 : Repas des anciens
- 13/12 : repas du conseil municipal et du personnel communal

b) annonce

M. le Maire informe l'assemblée qu'il se représentera lors des prochaines élections municipales.

Tous les points ayant été épuisés, le maire clôt la séance à 21 h 15.

Le secrétaire de séance
Signé : Bernard JEDAR

Le Maire,
Bernard FOUILHAC-GARY



La présente séance comporte les délibérations n° 2019/040 à 2019/048 Et les décisions n° 2019009 à 2019016

N° DCM/ DECISION	OBJET	NOMENCLATURE ACTES
DCM2019040	Réalisation d'un emprunt	7.3
DCM2019041	décision modificative suite à souscription d'emprunt	7.1
DCM2019042	décision modificative pour crédits insuffisants	7.1
DCM2019043	Achat parcelle conseil fabrique zetting – entrée village	3.1
DCM2019044	Accord pour la vente d'une parcelle du conseil de fabrique à un particulier	3.6
DCM20190345	Participation au groupement de commande gaz	1.1
DCM20190346	Indemnité receveur municipal	4.4
DCM20190347	Rapprochement des centres de sapeurs-pompiers volontaires – désaffectation du site de Zetting	9
DCM20190348	Demandes de subvention	7.5
2019DEC009	Renonciation au droit de préemption sur un bien cadastré Section 1 parcelle 312	2.3

2019DEC010	Marché public - avenant révision PLU	1.1
2019DEC011	Marché public – travaux aménagement espace détente Dieding	1.1
2019DEC012	Marché public – travaux intérieurs salle socioculturelle	1.1
2019DEC013	Marché public – travaux intérieurs salle socioculturelle	1.1
2019DEC014	Renonciation au droit de préemption sur un bien cadastré Section 1 parcelle 527/30 – 529/28-29	2.3
2019DEC015	Indemnité de sinistres dégâts des eaux mairie	7.10
2019DEC016	Renonciation au droit de préemption sur un bien cadastré Section 1 parcelle 459	2.3